

Les hébergements Gîtes de France
« Terre et Nature »
Des hébergements qualifiés
environnement et développement durable



CONSEIL ARCHITECTURE URBANISME
ARIÈGE ENVIRONNEMENT

Projet
Parc naturel régional
Pyrénées Ariégeoises

C'est quoi ?

Une nouvelle formule d'hébergements voit le jour sur le territoire du projet de PNR :

« Terre et Nature » du réseau Gîtes de France®

Le programme « environnement, patrimoine et développement durable » est le fruit d'un partenariat entre 3 acteurs :

le projet de Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

l'association des Gîtes de France® de l'Ariège

le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Ariège

C'est une démarche de qualification volontaire et engagée en faveur d'un tourisme durable.

Elle est accessible aux porteurs de projets et propriétaires de gîtes et de chambres d'hôtes, labellisés Gîtes de France® désireux de s'intégrer dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Le programme est financé par l'Europe (Leader +), le Conseil Régional Midi-Pyrénées, l'ADEME et le projet de PNR Pyrénées Ariégeoises.

Propriétaires Gîtes de France , qu'est ce que cela va vous apporter ?

Grâce à l'obtention de ce qualificatif :

- Vous répondez à une **clientèle exigeante** en termes de besoin de nature, de tourisme respectueux de l'environnement, axé sur la découverte des patrimoines d'un territoire.
- Vous améliorez la **qualité** et le **confort** de votre hébergement tout en démontrant votre engagement pour le **respect de l'environnement**.
- Vous bénéficiez de **diagnostics de qualité**, assortis de conseils et de préconisations ainsi que de **formations** pour vous permettre d'améliorer la gestion environnementale de votre hébergement.

Terre et Nature : mode d'emploi

- Vous vous portez **candidat**, (dossier de candidature disponible auprès des Gîtes de France de l'Ariège®).
- Le comité technique décide de la validité de votre candidature.
- À partir de là, le projet de Parc, maître d'ouvrage, vous **propose jusqu'à 3 diagnostics** :

Le diagnostic environnemental vous permet d'analyser votre gestion des consommations d'énergies, d'eau et des déchets.

Le diagnostic naturaliste consiste à faire l'inventaire de la faune et de la flore

Le diagnostic architectural et paysager réalisé par le CAUE est orienté sur le caractère du bâti, et son accessibilité, l'intégration au site, la qualité et l'entretien des abords.

La durée de chaque diagnostic est estimée à une demi-journée.

Leur objectif est de vous aider à **améliorer votre gestion des consommations d'énergies, d'eau et des déchets**, à **préserver les milieux naturels** dans lesquels se trouve votre hébergement et à veiller à une **bonne intégration** de celui-ci dans le paysage.

Vous recevez un état des lieux issu des diagnostics ainsi qu'un ensemble de **préconisations d'amélioration**. Elles sont classées de la plus simple à mettre en œuvre à celle qui demande le plus de moyens, en spécifiant les préconisations qui doivent être impérativement réalisées pour bénéficier de la qualification. L'association des Gîtes de France pourra vous aider à monter un dossier de demande de subventions auprès du Conseil Général de l'Ariège pour une aide au financement des travaux préconisés.

- Des **formations** vous sont proposées pour vous permettre de mettre en œuvre les préconisations.
- Un **programme d'objectifs**, construit sur les bases des préconisations fournies par les diagnostics, vous est remis.
- La réalisation d'un nombre minimal d'objectifs conditionne la **qualification**.

À l'issue de la qualification, le projet de PNR vous remet une **malle de découverte** (cf. photo en couverture) que vous mettrez à disposition de vos hôtes et qui doit leur permettre d'avoir une meilleure connaissance des patrimoines situés sur le périmètre du Parc. C'est un objet emblématique du territoire du Parc.

Elle contient de la documentation sur le territoire du Parc, des ouvrages de découverte de la faune, la flore, l'histoire, la culture du territoire, des jeux nature, une boîte loupe, une paire de jumelles, des cartes IGN...

Le tourisme durable

C'est un concept qui propose de trouver un équilibre entre les 3 axes :
« **environnement** », « **économie** » et « **social** ».

Le tourisme durable désigne « toute forme de développement d'aménagement ou d'activité touristique qui respecte et préserve à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales et contribue de manière positive et équitable au développement économique et à l'épanouissement des individus qui vivent, travaillent ou séjournent dans ces espaces. »

Le projet de Parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises

Qu'est ce qu'un PNR ?

« Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile, qui s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine. »

Ses missions :

- la protection et la gestion du patrimoine naturel, culturel et paysager
- l'aménagement du territoire
- le développement économique et social
- l'accueil, l'éducation et l'information
- l'expérimentation

Pour tous renseignements, contactez nous :

Projet de Parc naturel régional
des Pyrénées Ariégeoises
Ancienne école d'Unjat
09240 La Bastide de Sérou
www.projet-pnr-pyrenees-ariegeoises.com

Gîtes de France de l'Ariège
31 avenue du Général De Gaulle
09104 Foix cedex
www.gites-de-france-ariège.com

CAUE 09
Hôtel du département
BP 23
09001 Foix
www.caueariège.org

Céline ARILLA
05.61.02.71.69

Françoise LAUZIN
05.61.02.30.89

Jean VAYSSADE, Agnes LEGENDRE
05.61.02.09.50

